



MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME D'AQUITAINE (MSHA)

*APPEL A PROJETS 2007
Volet « RECHERCHE »*

TITRE DU PROJET :

**MOBILITE ET INTEGRATION DES PERSONNES
DANS L'UNION EUROPEENNE**

R E G I O N



AQUITAINE

EN AQUITAINE & EN AVANCE

Mobilité et intégration des personnes dans l'Union européenne

DESCRIPTION DU PROJET

• Présentation générale :

Depuis ses débuts dans les années cinquante, la construction européenne s'est édifiée puis consolidée autour du concept de mobilité. Libre circulation des marchandises, des personnes, des capitaux et des services apparaissent comme autant de déclinaisons de la mobilité qui est dès lors conçue comme le vecteur essentiel sinon exclusif du marché intérieur.

Dans ce contexte, la mobilité des ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne (personnes physiques et morales) a été largement incitée et favorisée par le droit communautaire. Mais cette mobilité est strictement entendue. S'inscrivant dans la droite lignée de l'objectif originel de la construction européenne qui n'est autre que l'achèvement du marché intérieur, elle concerne en effet principalement les travailleurs et plus largement les opérateurs économiques. En conséquence, l'intégration à laquelle mène cette mobilité et qui est visée par elle est une intégration fonctionnelle, de type économique.

A compter de 1992 et du traité de Maastricht, l'objectif de la construction européenne n'est plus strictement économique. Il s'élargit et s'étend clairement à la sphère politique. Dans ce contexte novateur, la libre circulation des personnes n'est plus envisagée comme un outil de l'édification du marché intérieur, elle est un droit reconnu à tout citoyen européen, c'est-à-dire à tout ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne. Une étape décisive de la construction européenne est franchie. L'intégration à laquelle mène la mobilité et qui est visée par elle n'est plus strictement économique, elle est politique.

Notre projet intitulé « Mobilité et intégration des personnes dans l'Union européenne » s'inscrit directement dans la lecture historique et évolutive de la construction européenne telle qu'elle vient d'être très succinctement esquissée. Il s'agit de s'interroger avec précision sur la dialectique spécifique et progressiste qui s'est tissée entre les concepts, les phénomènes de mobilité et d'intégration.

A ce dessein, toute une série de d'interrogations doit être posée. Le tissu réglementaire communautaire a-t-il favorisé la mobilité ? De quelle mobilité s'agit-il ? Est-elle strictement économique ou dépasse-t-elle désormais ce cadre, est-elle temporaire ou définitive ? La mobilité mène-t-elle véritablement à l'intégration ? Cette intégration est-elle complète, concerne-t-elle non seulement le champ économique et social mais également le champ politique et, par voie de conséquence, assiste-t-on à une rénovation, sous influence européenne, du concept juridiquement établi de citoyenneté ?

Notre recherche abordera l'ensemble de ces questionnements de manière originale, en favorisant une approche pluridisciplinaire qui se veut complémentaire et qui proscrit les juxtapositions d'approches scientifiques spécifiques, hermétiques les unes aux autres. Au contraire, les regards croisés et les échanges de points de vue et d'informations seront largement privilégiés.

• Répartition des tâches entre les équipes :

Le projet est interdisciplinaire. Interviennent en effet tant des juristes (CRDEI, CDRE, COMTRASEC), que des politistes (SPIRIT), des démographes (IEDUB), des économistes (LARE-EFI) ou encore des historiens et géographes (TIDE).

La thématique retenue, « Mobilité et intégration des personnes dans l'Union européenne », mobilise l'ensemble de ces disciplines, selon des points de vue qui sont nécessairement différents mais qui doivent venir se nourrir et se compléter *in fine*.

Deux terrains d'investigation complémentaires vont être ouverts simultanément : les études démographiques et statistiques d'une part, les recherches sur l'intégration politique et économique d'autre part.

I - Les études démographiques et statistiques

Elles seront essentiellement menées par l'IEDUB. Toutefois, le SPIRIT et TIDE seront également impliqués dans les recherches quantitatives.

Pour ce qui concerne la recherche démographique, la contribution de l'IEDUB est essentiellement statistique. Il s'agit, d'une part de mobiliser les sources disponibles (fichier historique des recensements généraux de population, extraction de résultats agrégés des premières vagues du recensement rénové de population, tableaux agrégés issus du fichier des listes électorales, statistiques d'acquisition de la nationalité française, enquêtes spécifiques auprès des Britanniques résidant en Aquitaine, enquête famille), et d'autre part de les exploiter avec une triple orientation :

- **donner un cadrage statistique dynamique (de 1975 à 2004) de l'effectif et des caractéristiques des ressortissants de l'Union Européenne en France** (répartition par pays d'origine, sexe, âge, niveau d'éducation, activité professionnelle). Cette description préalable sera conduite pour l'ensemble du territoire métropolitain, puis, dans une optique comparative, selon la région de résidence. On tentera ainsi de replacer les spécificités de l'Aquitaine en la matière au sein d'une typologie des régions françaises.

- **mesurer la mobilité et l'intégration en France des ressortissants de l'Union Européenne.** Outre la mobilité intérieure (interrégionale et intercommunale) que la question des recensements sur la résidence antérieure permet de quantifier, on essaiera d'estimer les départs de métropole des ressortissants de l'union européenne qui s'y étaient installés. Cette évaluation des sorties du territoire qui ne sont pas forcément des retours, analysera l'ampleur de ce phénomène encore mal connu, en fonction des pays de naissance, de l'âge et du sexe. Les résultats de ce processus d'estimation seront mis en perspective par une comparaison avec les émigrations hors métropole des natifs de l'hexagone et des immigrés ne provenant initialement pas de l'Union. Si la durabilité du séjour en France constitue un indice d'intégration des ressortissants de l'Union il convient de le compléter par des mesures :

- ♦ de leur concentration géographique
- ♦ de leur propension à s'unir (par le mariage, le Pacs ou l'union libre) à des français, ou à d'autres étrangers de l'Union Européenne ou non,
- ♦ de leur volonté de s'ancrer dans la citoyenneté locale et nationale que ce soit par l'acquisition de la nationalité française ou par leur participation à la vie publique dont l'inscription sur les listes électorales constitue un marqueur,
- ♦ de leurs possibilités d'épanouissement social et professionnel.

- **quantifier l'impact de la présence et de la mobilité des ressortissants de l'Union Européenne sur le renouvellement des populations locales.** Lorsque leur concentration géographique est suffisamment importante les ressortissants de l'Union peuvent, malgré leur poids modeste à l'échelle nationale, participer de façon importante au renouvellement des populations de certaines communes rurales. Au delà de l'étude de ce processus, on cherchera, notamment avec l'exemple aquitain, à évaluer la capacité de ces flux d'arrivées à maintenir une densité de population permettant l'existence d'une offre de services de proximité clé d'une persistance de l'attractivité. On tentera aussi d'analyser les limites de ce « cercle vertueux » de lutte contre le dépeuplement sur le plan environnemental (mitage du paysage, recours accru aux transports polluants) et social (effets d'éviction des enfants des populations initiales par augmentation des coûts du foncier).

Cette recherche, en elle-même novatrice dans le champ démographique, sera utilement complétée par les travaux et analyses quantitatives menés par les chercheurs du SPIRIT et par TIDE sur le volet spécifique de l'intégration politique des citoyens européens (voir II A).

II - Les recherches sur l'intégration politique, économique et sociale

Ces recherches sur l'intégration seront conduites par l'ensemble des laboratoires impliqués, y compris l'IEDUB dans la mesure où l'étude quantitative proposée est conditionnée par les facteurs liés à l'intégration. La séparation de l'étude démographique sur la mobilité et de la recherche sur l'intégration politique et économique, opérée dans un souci didactique évident, est intrinsèquement et inévitablement artificielle et ne rend pas compte du caractère hautement complémentaire de ces deux champs d'investigation.

Cette précision méthodologique donnée, les recherches sur l'intégration peuvent être présentées selon trois axes principaux :

- intégration politique
- intégration économique et sociale
- approches transversales.

La dichotomie intégration politique / intégration économique et sociale est relativement évidente. Elle correspond d'abord à une évolution historique nette des ambitions et des objectifs de la construction communautaire et donc du droit communautaire lui-même. Elle est ensuite clairement identifiable en termes de tissu réglementaire et de comportements sociaux. Enfin, cette distinction présente l'avantage, pour l'analyse, de faire appel et de requérir des outils et des compétences différenciés. Néanmoins et de manière complémentaire, des approches transversales seront absolument nécessaires. De ce point de vue, on peut que souligner le rôle de référent que joueront les juristes tout au long de la recherche et dans les différents champs investis. L'analyse juridique apparaît en effet comme un préalable essentiel et incontournable à toute étude sur l'intégration. Quelle soit économique, sociale ou politique, cette intégration a été facilitée, accompagnée, organisée et recherchée par le droit européen. Celui-ci doit être donc clairement présenté préalablement à toute investigation. Et ces investigations permettront d'évaluer, *in fine*, si le droit communautaire a atteint les objectifs qu'il était sensé remplir sur le terrain de la mobilité et de l'intégration des personnes dans l'Union européenne ; en d'autres termes, il sera possible d'émettre un jugement critique sur les caractéristiques actuelles de ce droit : est-il efficace et adapté ? doit-il évoluer et se réformer ?

A/ L'intégration politique

Sur ce terrain, seront impliqués à titre principal le SPIRIT et TIDE.

En sciences politiques, le sujet suppose le déploiement d'une méthodologie composite susceptible de fournir des informations sur les comportements politiques des résidents communautaires et non communautaires d'abord, sur les relations de sociabilité éventuelle entre résidents communautaires en fonction des nationalités ensuite, sur les relations au local entre représentants communautaires et représentants politiques enfin.

Nulle connaissance n'est possible en matière de comportements politiques sans le recours aux méthodes quantitatives. La connaissance de l'intégration politique des résidents communautaire suppose de déployer un vaste questionnaire auprès de la population des résidents communautaires en Aquitaine et des résidents non communautaires. En croisant les données de l'INSEE et du ministère de l'intérieur, il sera possible d'établir le taux d'inscription sur les listes électorales. A partir de ces données, un échantillon représentatif pourra être construit et donner lieu à une batterie de questions en fonction des objectifs : pratiques du vote, fréquentation des associations, fréquence des discussions politiques, motifs pour s'engager et ne pas s'engager, confiance dans l'efficacité du système politique français, dans les organisations représentatives (syndicats, partis, associations, institutions), connaissances des institutions locales, sujets considérés comme prioritaires ...

Le déploiement de méthodes quantitatives agrégeant des données individuelles, pour incontournable qu'il soit dans la compréhension de l'intégration politique des résidents communautaires, ne saurait être suffisant. On doit lui adjoindre d'une part un travail sur la structuration éventuelle des différentes nationalités en Aquitaine, et d'autre part sur leur éventuel travail de représentation politique. Sur le premier point, il s'agit d'établir une cartographie du tissu associatif aquitain fondée sur l'appartenance à un pays de l'Union européenne. Quels sont les principaux lieux, réseaux, institutions de socialisation en Aquitaine autour du pays d'origine ? Quelle est leur importance si ce n'est leur pertinence ? Qui sont leurs membres ? Quelles sont leurs activités ? Sur leur deuxième point, il s'agit de définir les relations entre les collectivités locales et ces « communautés mosaïques » si tant est qu'elles existent. Quelle est la nature des relations politiques ? Les représentants de ces différents milieux sur le sol aquitain se considèrent-ils mutuellement comme des interlocuteurs valables ? Les collectivités locales ont-elles une politique, fut-elle de communication, à l'égard de ces populations (notamment favorisant leur inscription sur les listes électorales et plus globalement l'exercice de leur citoyenneté) ? Plus précisément, il s'agira de quantifier et de qualifier l'éligibilité des résidents communautaires sur les listes municipales. Une enquête auprès d'un échantillon de mairies représentatives de l'Aquitaine, si elle suppose des moyens humains et financiers, s'avère pourtant importante pour connaître ces élus locaux venus d'Europe. Les réponses aux questions posées supposent ainsi le développement de méthodes qualitatives, en particulier d'avoir recours à des entretiens auprès de responsables associatifs, de responsables administratifs et politiques au sein des collectivités locales, de candidats sur les listes municipales.

Le croisement de ces données quantitatives et qualitatives devrait ainsi permettre de progresser de manière décisive sur un sujet méconnu pour la science politique française : l'intégration politique des résidents communautaires. L'objectif étant de nouer des contacts avec des chercheurs européens travaillant dans leur pays sur le même sujet afin de développer un angle de comparaison inédit des systèmes politiques nationaux : leur capacité à intégrer les résidents communautaires.

Cette recherche, menée principalement par les politistes du SPIRIT, sera complétée par le TIDE et plus précisément par l'étude de Carmela Maltone sur les ressortissants d'origine italienne.

En outre et comme il a été précisé en introduction, l'analyse juridique apportée par les chercheurs du CRDEI et du CDRE sur le concept de citoyenneté européenne (création, évolution et consolidation) permettra de mettre en exergue la base juridique des droits politiques qui sont accordés par le droit communautaire aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne. En ce qu'il est la condition de la mobilité puis de l'intégration politique, ce socle juridique est essentiel et il doit faire l'objet d'un éclairage spécifique et préalable. Il vient compléter évidemment et essentiellement les axes de recherche qui viennent d'être brièvement décrits. *In fine*, ce socle juridique doit également être éprouvé à la lumière des résultats qui auront été apportés par les politistes.

B/ L'intégration économique et sociale

Dans ces domaines, interviendront principalement les économistes du LARE-EFI mais également les juristes du COMTRASEC.

La recherche proposée par les économistes est axée autour de la mobilité du travail et des travailleurs dans l'Union européenne.

Le constat de départ est qu'en dépit des règles communautaires adoptées, la mobilité des travailleurs reste problématique. Aujourd'hui seulement 2% des citoyens vivent dans un pays européen différent de leur pays d'origine. Depuis 2006, la Commission européenne travaille à améliorer la mobilité des personnes, notamment via son outil EURES et d'ici à 2011, toutes les entraves à la circulation des travailleurs devront avoir été supprimées.

Dans ce contexte, il apparaît donc intéressant de se pencher sur les caractéristiques même de cette mobilité et de l'étudier, notamment pour en comprendre les enjeux économiques. En effet la mobilité des travailleurs peut être un mécanisme d'ajustement macro économique important dans une Union monétaire (critère de Mundell), ce le sera vraisemblablement en particulier pour les PECO. Or sur un espace comparable comme les Etats-Unis, la mobilité est beaucoup plus forte qu'en Europe. Quels sont donc les

obstacles à cette mobilité ? Comment favoriser une mobilité structurelle et/ou conjoncturelle ? Pour répondre à ces différents questionnements nous raisonnerons en terme d'*effets de frontière* qui nous permettra de prendre en considération de nombreux paramètres, à la fois économiques (revenu par tête, différentiel de croissance) mais aussi plus qualitatifs (langue, conditions de travail).

Cette approche de sciences économiques sera doublée d'une approche juridique développée par les chercheurs du COMPTRESEC spécialisés en droit social. Ces derniers proposent de poursuivre un travail déjà initié sur l'intégration économique et sociale des ressortissants de l'Union européenne. Plus précisément, la recherche porte sur la mobilité des personnes et leur insertion professionnelle transfrontalière dans l'espace Aquitaine-Euskadi. Dans ce cadre, seront analysés les problèmes de la mobilité transfrontalière des demandeurs d'emploi ou des personnes désireuses de se former en vue d'occuper des emplois/exercer une activité de part et d'autre de la frontière. Trois sous thématiques seront alors privilégiées :

- l'accès à la formation en Aquitaine de ressortissants communautaires en provenance de la Communauté autonome d'Euskadi
- la reconnaissance effective des diplômes et qualifications professionnelles
- la gestion administrative des chômeurs « mobiles » de part et d'autre de la frontière.

Comme pour la recherche sur l'intégration politique, celle sur l'intégration économique et sociale sera nourrie et complétée par les éclairages que pourront apporter les juristes spécialisés en droit communautaire. Cet apport ne peut être que favorisé. Il constituera un gain de temps, d'efficacité et de qualité notamment en fournissant une analyse précise des textes communautaires.

C/ Les approches transversales

Les approches transversales se situent au cœur de notre problématique générale « Mobilité et intégration des personnes dans l'Union européenne ». Si elles nécessitent évidemment l'apport des autres laboratoires impliqués et de leurs compétences propres, elles seront principalement menées par les chercheurs des deux centres spécialisés en droit européen (CRDEI et CRDE) et porteront sur trois thématiques essentielles : la notion d'étranger, le principe d'égalité et enfin les aspects sécuritaires de la mobilité. Ces trois thématiques ont été sélectionnées non seulement du fait des compétences des chercheurs impliqués mais également et surtout en raison des enjeux actuels que chacune d'entre elles cristallise en termes de détermination et d'évaluation des politiques européennes.

1) La notion d'étranger :

Dans le cadre de notre problématique générale de la mobilité et de l'intégration des personnes dans l'Union européenne, la thématique transversale de l'étranger et du droit européen apparaît comme un sujet éminemment important et actuel. En abolissant les frontières et en autorisant la libre circulation des personnes, le droit communautaire a en effet largement perturbé des catégories juridiques solidement établies : celle de citoyen et son pendant, celle d'étranger. Ainsi, dans un pays membre de l'Union européenne, un ressortissant d'un autre pays membre de l'Union ne peut plus être considéré comme un étranger. Néanmoins, il ne peut pas non plus être pris en compte comme un « citoyen national » à part entière. Autrement dit, il possède et exerce des droits qui sont attachés à son statut de ressortissant de l'Union, mais il n'est pas sur un complet pied d'égalité avec les nationaux de l'Etat sur la juridiction duquel il se trouve. Partant, la construction européenne a eu pour conséquence de faire naître une multiplicité de statuts différenciés et gradués (étranger communautaire, étrangers des pays liés avec des accords d'association ou de coopération, étrangers des pays tiers) qui prouve à quel point le droit communautaire est source de questionnements et de remises en cause de notions juridiques largement ancrées dans le droit constitutionnel ou le droit international. La thématique de l'étranger est un exemple topique de ce mouvement. De plus et dans ce cadre, il convient de mettre en exergue le fait que le droit des étrangers n'apparaît plus comme une compétence régaliennement strictement étatique. Pour une part de

plus en plus large, les règles relatives au droit des étrangers sont déterminées et arrêtées au niveau européen, par les vingt-sept Etats membres de l'Union européenne.

De point de vue formel comme du point de vue substantiel, le droit des étrangers a donc connu une profonde révolution au cours de ces dernières décennies. C'est la construction européenne et son approfondissement qui est à l'origine de cette révolution qu'il conviendra d'expliquer et de retracer avec précision.

2) Le principe d'égalité :

Dans l'optique d'une recherche sur la mobilité et l'intégration des personnes, le principe d'égalité tel qu'il est conçu en droit européen (droit communautaire mais également droit de la Convention européenne des droits de l'homme) présente des potentialités nombreuses, non dénuées d'ambivalences. En effet, ce principe peut apparaître à la fois comme un vecteur et comme un frein de la mobilité et de l'intégration des personnes.

La recherche proposée doit partir du constat que les obstacles à la mobilité que constitueraient des discriminations fondées sur la nationalité sont interdits par le droit communautaire et conventionnel. Néanmoins, des interrogations persistent sur la portée de l'application de ce principe au profit des citoyens européens dans les Etats d'accueil. Simultanément, il faut se demander si la mise en œuvre d'un tel principe ne risque pas d'entraîner des discriminations à rebours, elles-mêmes prohibées, à l'encontre des ressortissants nationaux.

Ensuite, l'application ou non par les Etats du principe d'égalité, et ce, par l'imposition uniforme de la règle nationale à tous les citoyens (nationaux et européens) peut avoir une incidence sur la mobilité. Elle est susceptible d'aboutir à une inflexion des flux transfrontaliers. En effet, les différences entre les législations (sociales, fiscales...) des Etats membres entraînent une concurrence exacerbée des droits nationaux, à l'origine de pratiques telles les délocalisations et le « dumping ».

Au carrefour de la mobilité et de l'intégration économique et politique, cette thématique est évidemment susceptible de mobiliser l'ensemble de nos chercheurs, toutes disciplines confondues. Elle est également susceptible d'aboutir à des résultats directement exploitables.

3) Les aspects sécuritaires de la mobilité :

La suppression des contrôles aux frontières afin d'améliorer la libre circulation du ressortissant de l'Union européenne et l'objectif affirmé par le Traité d'Amsterdam de créer un espace de liberté, de sécurité et de justice ont entraîné une mutation dans la perception du ressortissant de l'Union qui s'approprie ce droit de circuler librement à des fins légitimes ou criminelles. Pour répondre à ces nouveaux phénomènes de mutations des comportements migratoires et criminogènes une réponse politique était nécessaire au niveau des Etats membres qui ne pouvaient plus agir de manière isolés au nom du sacro-saint principe de la souveraineté pénale, mais réunis au sein de l'Union européenne dans une perspective de coopération à la fois policière et judiciaire. En disposant que « *l'objectif de l'Union est d'offrir aux citoyens un niveau élevé de protection dans un espace de liberté, de sécurité et de justice* », l'article 29 du Traité sur l'Union européenne insère bien le citoyen de l'Union européenne dans une perspective de sécurité intérieure à dimension supranationale où le territoire (d'un Etat membre) est remplacé par l'espace européen et où le ressortissant qui y circule substitué par le citoyen de l'Union européenne.

Dans ce contexte bien particulier, l'objet de l'étude proposée est d'analyser, comment notamment dans le cadre régional de l'Aquitaine, le ressortissant communautaire évolue dans la dimension sécuritaire de l'Espace de liberté, de sécurité et de justice créé par le Traité sur l'Union européenne. Pour cela, le citoyen de l'Union européenne sera envisagé dans la double perspective d'une part du citoyen bénéficiaire des droits, notamment de la liberté de circulation dans une région transfrontalière, ce qui ne fait qu'ajouter une facilité supplémentaire à la concrétisation de cette liberté, et d'autre part, du citoyen délinquant qui détourne les libertés consacrées afin de développer son activité criminelle transnationale et à l'encontre duquel une coopération policière et judiciaire se met en place pour assurer la sécurité dans l'espace européen.

• Objectifs :

L'objectif premier du projet envisagé est de mener à son terme une recherche complète sur la thématique de la mobilité et de l'intégration des personnes dans l'Union européenne. A cette fin, l'ensemble des problématiques soulevées plus haut devra être envisagé et étudié par chacune des équipes impliquées, selon leurs compétences et leurs méthodologies propres. Une réflexion commune sera alors engagée et viendra dépasser les analyses strictement juridique, économique ou encore politique généralement répandues en la matière.

• Intérêts :

L'intérêt du projet proposé peut être envisagé d'un double point de vue, d'un point de vue scientifique mais également d'un point de vue pratique.

D'un point de vue strictement scientifique d'abord et compte tenu de l'état actuel des connaissances en la matière, deux intérêts majeurs se dessinent. Le premier concerne tout simplement la thématique retenue. La libre circulation des personnes est souvent envisagée en tant que telle, c'est-à-dire comme un objet d'étude autonome et dans une perspective essentiellement descriptive. Dans l'optique qui est la nôtre, la mobilité sera étudiée dans sa relation avec l'intégration et donc dans son essence même, dans la finalité qui est recherchée par un projet politique européen en constante évolution. Le second intérêt s'inscrit dans le prolongement direct de ce qui vient d'être présenté. Si notre recherche se veut complète et véritablement analytique, voire prospective, elle ne peut être qu'interdisciplinaire. En effet, on ne peut rendre compte de la complexité de la dialectique entre mobilité et intégration que si l'on considère l'objet d'étude selon les différentes perspectives qui s'offrent à nous. A cette fin, il est indispensable de prendre en considération l'ensemble des aspects de cette relation, qu'ils soient d'ordre politique, juridique, économique ou social.

D'un point de vue pratique, là encore, deux intérêts majeurs peuvent être mis en exergue. Le projet envisagé présente en premier lieu une pertinence générale indéniable. En effet, à l'heure où la construction européenne pose questions, notre recherche peut être un outil pédagogique utile dans la compréhension des questions européennes et dans l'appréhension de l'interpénétration très forte du droit européen avec le droit national et local. Elle peut être l'occasion de voir combien les différents pôles d'exercice du pouvoir (européen, national et local) s'influencent réciproquement et combien cette influence réciproque aboutit à infléchir les comportements sociaux. Plus précisément, les études spécifiques produites dans le cadre du projet (études quantitatives par exemple) peuvent apporter des connaissances utiles sur la présence des ressortissants communautaires en France et plus particulièrement en Aquitaine. Ces connaissances, qui seront relativement fines (présence évaluée par nationalité, catégories socio-professionnelles, âge, sexe...), pourront être exploitées pour la détermination et la mise en place de certaines politiques. Cette réflexion ne vaut pas uniquement pour les études quantitatives. Elle peut être extrapolée à toutes les études transversales qui seront produites (droit des étrangers, principe d'égalité, regroupement familial...). Les éventuelles retombées économiques, politiques et sociales de telles études ne doivent donc pas être sous-évaluées.

• Caractère novateur :

Compte tenu des quatre priorités définies dans le nouveau dispositif régional, notre proposition s'inscrit directement dans le cadre « Grand projet ». A ce titre, elle présente un caractère novateur, que ce soit au plan de la structuration de la recherche qu'au plan plus strictement scientifique.

- Sur le plan de la structuration de la recherche, il convient de souligner que l'ambition affichée est d'abord clairement pluridisciplinaire. Interviennent en effet tant des juristes (CRDEI, CDRE, COMTRASEC), que des politistes (SPIRIT), des démographes (IEDUB), des économistes (LARE-EFI) ou encore des historiens et géographes (TIDE). Cette volonté pluridisciplinaire est la caractéristique majeure du projet proposé : elle est en l'identité, la plus value et l'originalité majeure.

En outre, le projet fait intervenir divers établissements puisque sont représentées les universités de Bordeaux IV (CRDEI, LARE-EFI, COMPTRASEC, IEDUB) et de Bordeaux III (TIDE), l'Université de Pau et des pays de l'Adour (CDRE) et enfin l'Institut d'études politiques de Bordeaux.

Ces deux aspects sont essentiels. Le projet a en effet pour objectif de concourir à la structuration de la recherche sur les questions européennes en Aquitaine et de fédérer les forces de notre région en matière de recherches sur les questions européennes. Dans le contexte actuel, un tel objectif doit être pris en compte avec la plus grande attention. La volonté d'associer les initiatives des chercheurs spécialistes des politiques européennes est réelle. Elle est partagée par l'ensemble des acteurs du projet qui tentent de mettre en place une lisibilité et une valorisation de leurs travaux en la matière. Dans une perspective concurrentielle de plus en plus grande, que ce soit au plan national ou international, cette volonté de structuration de la recherche est primordiale. Au plan national, il est envisagé de mettre en place un partenariat inter-régions grâce à des contacts privilégiés que nous entretenons notamment avec les universités de Toulouse et du Havre. Il est proposé d'organiser des rencontres scientifiques communes. Une telle initiative permettrait non seulement de tisser des liens inter-régionaux forts, mais également de mener une étude comparative intéressante sur la mobilité et l'intégration des ressortissants de l'Union en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie. Dans la même optique mais au plan international, l'ensemble de nos manifestations et de nos recherches doivent faire appel à des chercheurs de renom étrangers qui travaillent sur les thématiques qui nous mobilisent. En matière de droit européen, cet aspect est évidemment impératif.

- Sur le plan plus strictement scientifique, la thématique retenue et la méthodologie mise en œuvre pour traiter de cette thématique font toute l'originalité et le caractère de notre projet. En effet, les recherches développées actuellement sur la libre circulation des personnes présentent certaines limites évidentes et une étude de la bibliographie existante en la matière en atteste. Ces limites sont d'abord liées à la manière dont est envisagée la mobilité ou la libre circulation des personnes ; ces questions sont souvent traitées de manière descriptive et autonome, sans véritable mise en perspective avec d'une part les réalités du terrain et d'autre part, les enjeux politiques généraux. Mais les limites sont également d'ordre structurel. Chaque chercheur envisage la problématique du point de vue de ses compétences et son propre champ de recherche : économie, droit, sciences politiques, démographie, géographie... Les analyses produites sont donc nécessairement partielles, sectorielles. La recherche sur les questions européennes a aujourd'hui besoin d'une véritable interaction des savoirs et des compétences et c'est une telle démarche qui sera adoptée dans le cadre de notre projet.

• La méthodologie utilisée :

Du point de vue méthodologique, le projet peut être décrit en trois temps.

Au plan scientifique, la pluridisciplinarité qui caractérise notre initiative va conditionner la méthode adoptée. Chacune des équipes va œuvrer avec ses outils et ses instruments propres sur des questions et des champs spécifiques qui ont été préalablement définis en fonction des spécialités : recherches sur l'aspect sécuritaire de la mobilité (CDRE), recherches sur l'intégration politique des ressortissants communautaires (SPIRIT), recherches sur l'évolution du droit des étrangers à l'épreuve du droit communautaire (CRDEI), études statistiques sur la présence des ressortissants de l'Union européenne en France et plus précisément en Aquitaine (IEDUB)...

Mais le projet ne doit pas mener à la juxtaposition des recherches menées par chacun. Elle doit aboutir, dans un second temps, à l'échange des informations et des résultats obtenus. La pluridisciplinarité doit amener un croisement des regards, des outils et des méthodes. Le projet se donne donc comme objectif de se structurer et de s'organiser autour de rencontres scientifiques regroupant les différents acteurs du projet ainsi que certains acteurs de renom extérieurs. A cet effet, il est proposé d'organiser deux grands colloques à n+1 et à n+3 sur deux des thématiques centrales de la problématique de la mobilité et de l'intégration. Il s'agit de la notion d'étranger d'une part et du principe d'égalité d'autre part. En outre, il est également proposé de mettre en place plusieurs séminaires sur d'autres problématiques connexes qui apparaissent comme tout autant essentielles : analyse comparative inter-régionale de la mobilité et de

l'intégration des ressortissants de l'Union européenne, aspects sécuritaires de la mobilité, étude des droits des citoyens européens « mobiles » par exemple.

Enfin et dans un troisième temps, il convient de valoriser le projet. Certes, l'organisation de colloques et séminaires constitue le premier temps de cette valorisation, mais elle n'est pas suffisante. Chacune des manifestations fera l'objet d'une publication. Pour les deux « grands colloques », on peut penser à un ouvrage spécifique dans des éditions de renom en matière européenne (La documentation française ou encore Bruylant). Pour les séminaires, l'édition de numéros spéciaux de revues traitant des questions européennes (Revue des affaires européennes par exemple). De plus, chacun des laboratoires impliqués doit veiller à ce que ses chercheurs s'engagent dans ce travail de recherche et produisent des publications individuelles régulières dans des revues reconnues, à comité de lecture. Les éditions locales (Presses universitaires de Bordeaux et éditions de la MSHA) seront également privilégiées.

• Phasage, Calendrier :

Comme il vient d'être précisé, le projet, d'une durée de trois ans, doit être rythmé, chaque année, par une ou plusieurs rencontres scientifiques sur les thématiques qui auront été prédéfinies.

Dans le souci d'interdisciplinarité qui est le nôtre, ces rencontres se feront sur des thématiques transversales qui permettront de rassembler les connaissances et les informations collectées par chacun des laboratoires impliqués.

Le rythme retenu est celui d'une « grande rencontre » à n+1 et à n+3.

Ces deux colloques seront les points clés et les objectifs premiers du projet. Ils se dérouleront sur deux journées sur des thèmes transversaux qui présentent un double avantage. Ils seront d'actualité et rassembleront les chercheurs impliqués. Les deux thèmes proposés sont « L'étranger et l'Union européenne » et « Le principe d'égalité ».

En outre et selon une périodicité qui reste à déterminer mais qui devra se situer pour l'essentiel à n+2, c'est-à-dire à mi-chemin du programme, des séminaires ou journées d'études seront organisés. Ces manifestations se dérouleront sur une journée seulement et sur des thématiques plus ciblées que celles retenues pour les deux colloques décrits ci-dessus. Les thèmes pressentis pour l'heure sont les suivants :

- aspects sécuritaires de la mobilité
- aspects familiaux de la mobilité
- intégration politique locale des citoyens européens
- la mobilité du travailleur.

Le phasage doit en outre mettre en place un calendrier précis pour les publications dont feront l'objet chacune des manifestations décrites. La publication doit être relativement rapide sur ces thèmes qui sont d'une actualité réelle et qui font l'objet de réformes nombreuses. Les moyens mis en œuvre pour valoriser la recherche menée dans le cadre du projet au travers des publications doivent être ambitieux.

• La justification des moyens :

Compte tenu de la méthodologie retenue et de la spécificité des contraintes qui pèsent sur la recherche en sciences humaines et sociales, l'essentiel des moyens sollicités concernent le fonctionnement.

Le premier poste de dépenses sollicité est celui concernant les allocations de thèses et de post-doc. Dans le cadre du projet proposé, trois demandes d'allocation de thèse et une demande d'allocation de post-doc sont présentées. Ces demandes sont justifiées tant par la difficulté d'obtenir de tels financements de la direction de l'enseignement supérieur que surtout, par la nécessité de mener des études spécifiques sur des sujets particulièrement porteurs (Les étrangers et l'Union européenne, Autonomie locale et droit de l'Union européenne, Frontières européennes et libre circulation des personnes...). Le deuxième poste de dépenses sollicité tient à la structuration même du projet et a donc trait au financement des colloques et séminaires qui viendront ponctuer et rassembler les travaux menés. Sont également ici prises en compte les dépenses des publications dont doivent faire l'objet ces manifestations. Les frais de fonctionnement proprement dit (documentations, frais de mission, frais d'enquêtes..) constituent le reste des dépenses de fonctionnement.

Les frais d'équipement sont beaucoup moins importants et concernent pour l'essentiel des besoins des laboratoires en matériel informatique (ordinateurs et imprimantes).

La totalité du budget s'élève à 437000 euros. Compte tenu des difficultés de co-financement de la recherche en sciences humaines et sociales, la participation sollicitée auprès de la région s'élève à 80% de ce budget global. Les 20% de co-financement viennent essentiellement de la MSHA ainsi que des différents établissements et centres de recherches impliqués. D'autres co-financement sont promis (Agence nationale Socrates Leonardo, Ordre des avocats, Goethe Institut, British Council, Chambre de commerce et d'industrie, Agence de l'Urbanisme, CUB).

COMPETENCES DES EQUIPES INTERVENANT DANS LE PROJET DE RECHERCHE

I – Personnels impliqués dans le projet par laboratoire

Il vous est demandé de fournir le nom, la qualification (enseignant-chercheur, chercheur, doctorant, ingénieur, technicien, administratif,...), et le courrier électronique de chaque membre prenant part au projet de recherche, en classant par laboratoires et équipes de recherche, ainsi que le taux de participation de chaque laboratoire partenaire.

Laboratoire 1 : Centre d'études et de documentations européennes et internationales, Université Montesquieu Bordeaux IV

- Carlos Alves, Maître de Conférences : carlos_manuel_alves@yahoo.fr
- Florence Aubry-Caillaud, Maître de Conférences : aubry.caillaud@wanadoo.fr
- Olivier Dubos, Professeur : o.dubos@free.fr
- Alexandra Eftimié, Doctorante : alex_cri_ro@yahoo.com
- Francette Fines, Maître de Conférences : fines@u-bordeaux4.fr
- Marie Gautier, Professeur, IEP Toulouse : gautiermc@hotmail.com
- Catherine Gauthier, Maître de Conférences : catherine.gauthier@u-bordeaux4.fr
- Jean-Claude Gautron, Professeur émérite : gautron@u-bordeaux4.fr
- Héloïse Gicquel, Doctorante : gicquel.heloise@orange.fr
- Loïc Grard, Professeur : grard@u-bordeaux4.fr
- Marion Ho Dac, Doctorante : marionhodac@hotmail.com
- Dmitri Meillon, Maître de Conférences : dimitrimeillon@netcourrier.com
- Sandrine Sana Chaillé de Nere, Professeur : sandrinesana@yahoo.fr
- David Szymczak, Professeur, Limoges : SZYMCZAKDAVID@aol.com
- Jordan Toujarov, Doctorant : jst1a@yahoo.fr
- Annie Tounepiche, Professeur, Le Havre : tournepiche@yahoo.fr

Laboratoire 2 : Centre de documentation et de recherche européennes (CDRE), Université de Pau et des pays de l'Adour

- Henri Labayle Professeur : henri.labayle@univ-pau.fr
- Yves Pascouau, Chercheur : yves.pascouau@univ-pau.fr
- Maiténa Poelemans, Ingénieur de recherches : maitena.poelemans@univ-pau.fr
- Fabrice Riem, Maître de conférences : fabrice.riem@univ-pau.fr
- Isabelle Valbom, Doctorante : isabelle.valbom@univ-pau.fr

Laboratoire 3 : Science politique. Relations internationales. Territoires. (SPIRIT), Institut d'études politiques, Bordeaux

- Raul Magni Berton, Maître de Conférences : r.magniberton@sciencespobordeaux.fr
- Marion Paoletti, Maître de Conférences : marion.paoletti@libertysurf.fr

Laboratoire 4 : Institut d'études démographiques de l'Université Montesquieu Bordeaux IV (IEDUB)

- Christophe Bergouignan, Professeur : bergou@u-bordeaux4.fr

Laboratoire 5 : Laboratoire d'analyse et de recherche économiques - Economie et finances internationales (LARE-EFI), Université Montesquieu Bordeaux IV

- Sophie Brana, Maître de Conférences : brana@u-bordeaux4.fr
- Patrice Cassagnard, Maître de Conférences : cassagna@u-bordeaux4.fr
- Pascal Kauffmann, Professeur : kauffman@u-bordeaux4.fr

**Laboratoire 6 : Centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale (COMPTRASEC),
Université Montesquieu Bordeaux IV**

- Philippe Martin, Chercheur, HDR : pmartin@u-bordeaux4.fr

Laboratoire 7 : Territorialité et identité dans le domaine européen (TIDE), Bordeaux

Carmela Maltone, Maître de Conférences : carmela.maltone@alicemail.fr

↳ **Moyens de recherche des équipes participantes**

Pas de matériel lourd

II – Thèses, DEA, Publications, moyens de recherche (pour les trois dernières années)

Thèses se rapportant au projet dans les équipes impliquées :

Sujet de thèse, nom de l'Etudiant et du Directeur de Thèse. Seules les thèses encadrées dans le cadre des équipes intervenant dans le projet de recherche sont à considérer.

La citoyenneté européenne, Alexandra Eftimié. Directeur de thèse, Jean-Claude Gautron.

Autonomie locale et Union européenne. Approche comparée : France, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Héloïse Gicquel. Directeur de thèse : Olivier Dubos

La loi du pays d'origine. Recherche sur une technique de rattachement en droit international privé communautaire, Marion Ho Dac. Directeur de thèse : Sandrine Sana Chaillé de Néré.

Les étrangers et l'Union européenne, Jordan Toujarov. Directeurs de thèse : Marie Gautier et Loïc Gard.

Frontières européennes et libre circulation des personnes, Isabelle Valbom. Directeur de thèse : Henri Labayle

DEA se rapportant au projet uniquement :

Sujet de DEA, nom de l'Etudiant

Non dénombré

§

Nombre de publications récentes (3 dernières années) des équipes intervenant dans le projet :

Publications dans revues à comité de lecture	174
Communications	32
Conférences - invités	/
TOTAL	206

☞ Liste des publications se rapportant au projet de recherche réalisées par les intervenants dans le projet (3 dernières années)

Les publications présentées ont été sélectionnées en fonction de quatre thèmes se rapportant au projet : l'intégration *lato sensu* (juridique, politique et économique), le marché intérieur et la mobilité.

1 - Livres ou revues

Centre d'études et de documentations européennes et internationales, Université Montesquieu Bordeaux IV

- Carlos Alves

- Note sous l'arrêt TPI, 30 septembre 2004, aff. T-313/02, David Meca-Medina et Igor Majcenc : les règles communautaires de la concurrence déclarées hors jeu, JCP II 10124, 21 septembre 2005
- Commentaire de la directive sur la responsabilité environnementale : des particularismes du dommage écologique confrontés aux mécanismes classiques de la responsabilité, JCP A, n° 31, 26 juillet 2004, 1517.
- « La protection intégrée de l'environnement en droit communautaire », REDE n° 2/2003, p. 129-141.
- « La hiérarchie du droit dérivé unilatéral à la lumière de la Constitution européenne : révolution juridique ou sacrifice au nominalisme ? », CDE, 2004, n°5-6, pp. 698-726.

- Florence Aubry-Caillaud

- " *Normes techniques et certifications* ", Juris - Classeur Europe, fascicule 530, septembre 2005.
- "*Le transport combiné des marchandises. L'intermodalité, un outil au service de la décongestion routière*", in " L'Europe des transports ", Collection les travaux de la CEDECE, La documentation Française, septembre 2005
- "*Sécurité alimentaire en Europe : la mise en place du nouveau cadre juridique*", JTDE, 2004, décembre.
- "Libre circulation des marchandises et nouvelle approche : les répercussions de la stratégie marché intérieur 2003-2006 ", La Semaine Juridique - Entreprise, Cahier de droit de l'entreprise, 2004, n°6.
- "La sécurité alimentaire au sein de l'Union européenne : les apports de l'approche globale", Europe, 2003, mai, n°5.

- Olivier Dubos

- Cour de justice des Communautés européennes ; Droit communautaire, in Dictionnaire des droits fondamentaux, sous la direction de D. CHAGNOLLAUD et G. DRAGO, Paris, Dalloz, 2006, p. 261.
- Direction de la *Chronique Europe* à La Semaine juridique administrations et collectivités locales :
 - décisions de juillet-août 2006, n° 50, p. 1618.
 - décisions de mai-juin 2006, n° 42, p. 1317.
 - décisions de mars-avril 2006, n° 30, p. 1033.
 - décisions de janvier-février 2006, n° 24, p. 784.
 - décisions de novembre-décembre 2005, n° 14, p. 453.
 - décisions de septembre-octobre 2005, n° 5, p. 141.

- *Les régions, moteur du développement économique de l'Europe : les idées et les actes de la Commission européenne*, *Revue Lexbase édition publique*, n° 13, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *La Cour européenne des droits de l'Homme face au droit à une vie familiale de l'étranger délinquant : pusillanimité ?*, *Revue Lexbase édition publique*, n° 12, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *Les contrats de travail dans la fonction publique : entre droit français et droit communautaire*, *Revue Lexbase édition publique*, n° 11, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *France*, in *Harmonisation of Legislation in the field of Justice and Home affairs. Harmonisation des législations en matière de justice et affaires intérieures*, edited by E. SPILIOTOPOULOS, London, *Esperia Publications Ltd*, 2006, p. 143.
- *L'Union européenne est-elle une puissance publique ?*, in *La puissance publique à l'heure européenne*, sous la direction de P. RAIMBAULT, Paris, 2006, *Dalloz*, p. 53.
- En collaboration avec K. LABATUT, *La réforme des fonds structurels européens (2007-2013) : quelles opportunités pour les collectivités territoriales françaises ?* *Revue Lexbase édition publique*, n° 10, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *Les circulaires au service de la bonne application du droit communautaire : obligations et pouvoirs de l'administration*, *Revue Lexbase édition publique*, n° 9, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *Le décret du 30 décembre 2005 relatif aux marchés passés par les personnes non soumises au Code des marchés publics satisfait-il aux exigences du droit communautaire ?* *Revue Lexbase édition publique*, n° 9, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *La Cour de justice, le renvoi préjudiciel, l'invocabilité des directives : de l'apostasie à l'hérésie ?*, note sous CJCE, 22 novembre 2005, *Werner mangold c/ Rüdiger Helm*, Aff. C-144/04, *JCP G* 2006, II, 10107.
- En collaboration avec J.-P. MARGUENAUD, *Le droit communautaire et les produits cosmétiques expérimentés sur les animaux*, *D.* 2006, chron., p. 1774.
- *La Cour de justice et l'exception in house : du rigorisme au pragmatisme ?* *Revue Lexbase édition publique*, n° 8, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *Les aides des collectivités territoriales aux entreprises*, *Revue Lexbase édition publique*, n° 7, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *Le nouveau projet de Directive sur les services : quelles implications pour l'administration ?* *Revue Lexbase édition publique*, n° 7, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *Les mauvais payeurs peuvent-ils participer à une procédure de passation d'un marché public ?* *Revue Lexbase édition publique*, n° 5, 2006 (www. Lexbase.fr).
- Note sous CJCE, 3 mai 2005, *Procédures pénales c/ Silvio Berlusconi, Sergio Adelchi, Marcello Dell'Utri e.a.*, Aff. Jointes C-387/02, C-391/02 et C-403/02, *JCP G* 2006, II, 10020.
- *La circulaire du 26 janvier 2006 : nouveau vade-mecum pour les aides des collectivités locales aux entreprises*, *Revue Lexbase édition publique*, n° 4, 2006 (www. Lexbase.fr).
- *La CJCE et la mise en concurrence dans le droit de la commande publique : toujours plus d'exigences*, *Revue Lexbase édition publique*, n° 3, 2006 (www. Lexbase.fr).
- En collaboration avec J. du BOIS de GAUDUSSON, *L'harmonisation du droit sur les continents africain et européen*, *Uniform law review* 2006, p. 159.
- *Le Traité établissant une constitution pour l'Europe et les régions : jeux d'ombre*, *Politeia* 2005, p. 21.
- *Chronique Europe à La Semaine juridique administrations et collectivités locales* :
 - décisions de juillet-août 2005, n° 49, p. 1783.
 - décisions de mai-juin 2005, n° 39 p. 1547.
 - décisions de mars-avril 2005, n° 25 p. 981.
- En collaboration avec M.-C. PONTTHOREAU, *Usi e abusi del referendum francese sulla « Cozzituzione europea »*, *Quaderni Costituzionali, Rivista Italiana du Diritto Costituzionale*, 2005, p. 659.

- *Des conventions d'aménagements aux concessions d'aménagement : les incertitudes persistent*, *Revue Lexbase édition publique*, n° 2, 2005 (www.Lexbase.fr).
- *La révision des réseaux transeuropéens de transport : vers une action administrative intégrée de l'Union européenne*, in *L'Europe des transports* (sous la direction de L. GRARD), Paris, *La documentation française*, 2005, p. 391.
- *Introduction sur les principes généraux du droit et droits fondamentaux ; Principe d'égalité entre les femmes et les hommes ; Protection juridictionnelle garantie par le droit dérivé* in G. CANIVET, L. IDOT et D. SIMON (sous la direction de), *Lamy Procédures communautaires*.
- *De nouvelles responsabilités européennes pour les collectivités locales*, *Dossier spécial loi relative aux libertés et responsabilités locales*, *Semaine juridique administrations et collectivités locales* 2005, n° 1006.
- *Chronique de jurisprudence nationale relative au droit communautaire*, *Annuaire de droit européen*, 2004, p. 691 :
 - CE, 18 juin 2003, *Société Tiscali*.
 - CE, ord., 29 octobre 2003, *Sté Techna SA*.
 - CE, 29 janvier 2003, *Beraudo* ; CE, 29 janvier 2003, *Lucet* ; CE, 26 février 2003, *Llorca*.
 - CE Sect., 30 décembre 2003, *Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie c/ SARL Coréal Gestion*.
- *Chronique Europe à La Semaine juridique administrations et collectivités locales* :
 - *La politique économique au prétoire : les Etats malades des déficits*, *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 20/12/2004, n° 52 p. 1667.
 - *Cour européenne des droits de l'homme : le temps des gitans ? (Note CEDH, 27 mai 2004, n° 66746 /01, Connors c/ Royaume-Uni)* *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 11/10/2004, n° 42 p. 1303.
 - *Adaptation européenne des législations nationales et systèmes juridiques étatiques : quelle alchimie ? Les petites affiches* du 4/10/2004, n° 198 p. 6.
 - *Vers une meilleure exécution des créances et des dettes transnationales de l'administration : les apports du titre exécutoire européen*, *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 13/09/2004, n° 38 p. 1180.
 - *La reconnaissance mutuelle des permis de conduire au service des chauffards ? (Note CJCE, 29/04/2004, n°C-476/01, Kapper)* *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 13/09/2004, n° 38 p. 1185.
 - *La révision communautaire des marchés publics*, *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 13/09/2004, n° 38 p. 1187.
 - *L'Europe ferroviaire : le « deuxième paquet législatif »*, *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 13/09/2004, n° 38 p.1578.
 - *Elargissement : on liquide !*, *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 26/07/2004, n° 31 p. 1062.
 - *Le déploiement de recours du troisième type*, *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 17/05/2004, n° 21 p. 710.
 - *Droit au regroupement familial et kafala (Note sous CE, 24/03/2004, Ministre des affaires sociales et de la solidarité c./ Boulouida)* *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 21/06/2004, n°26 p. 864.
 - *Le mariage, une femme, un homme : sur quelques nouvelles possibilités (note CJCE, 7/01/2004, K.B. c/ National Health Service Pension Agency et Secretary of State for Health)*, *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 17/05/2004, n° 21 p. 715.
 - *Quis provinciae, custodes custodiet ? Romae custodes, ipsi scilicet ! (note CJCE, 9/12/2003, Aff. C-129/00, Comm.CE c/République italienne)* *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 22/03/2004, n°13 p. 424.

- *L'Union européenne : le compte est bon ?* (Note sur le rapport annuel de 2002 de la Cour des comptes européenne) *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 16/02/2004, n°8 p. 241.
- *Le prix de la démocratie européenne* (Note sur PE et Cons UE, règl. N°204/2003, 4/11/2003) *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 16/02/2004, n°8 p.244
- *Le bestiaire européen*, (Comm. CE, déc .n° 2003/803/EC, 26/11/2003) *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 16/02/2004, n° 8 p. 250.
- *La carte européenne d'assurance maladie ou les petits pas non constitutionnels de la citoyenneté européenne*, *La Semaine Juridique administrations et collectivités territoriales* du 19/01/2004, n°4 p. 72.
- *Bibliographie commentée* : Rémy HERNU, *Principe d'égalité et principe de non-discrimination dans la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes*, Paris, LGDJ, 2003, RIDC 2004, p. 520.
- En collaboration avec F. MELLERAY, *La modulation dans le temps des effets de l'annulation d'un acte administratif*, *Droit administratif* août-septembre 2004, p. 8.
- *L'Union européenne : sphinx ou énigme*, in *Mélanges Jean-Claude GAUTRON. Les dynamiques du droit européen en début de siècle*, Paris, Pedone, 2004, p. 29.
- *L'exorbitance du droit de la fonction publique*, in F. MELLERAY (sous la direction de), *L'exorbitance du droit administratif en questions*, Poitiers, Presses universitaires de Poitiers, p. 283.
- *Quel statut personnel pour les ressortissants des Etats tiers*, *RAE* 2003-2004, p. 81.

- Francette Fines

- « Etude sur la primauté communautaire et la souveraineté nationale », *Politeia* N° 6 automne 2004, p. 216-232.
- Co-direction de la rubrique juridictions nationales et droit communautaire, dans l'Annuaire de droit européen 2004 (commentaire de la décision du Conseil constitutionnel du 10 juin 2004, Economie numérique)
- Etude sur « l'intégration des territoires des Etats membres dans un espace sans frontières intérieures » (Annuaire de droit européen 2004)
- « Les frontières de l'Union européenne dans les politiques relatives aux transports », rapport au colloque de la CEDECE de 2004 sur l'Europe des transports, La documentation française 2005, p. 581- 595.
- « L'égalité entre les sexes en droit communautaire », contribution à un colloque de Limoges, Pedone, 2006
- « L'égalité entre les hommes et les femmes », Dictionnaire des droits de l'homme, sous la direction de J. Andriantsimbazovina, S. Rials, F. Sudre, PUF, à paraître.
- Co-direction de la rubrique Juridictions nationales et droit communautaire, dans l'Annuaire de droit européen (non encore paru)

- Marie Gautier

- *Le dispositif Schengen, vecteur d'une nouvelle forme d'intégration juridictionnelle*, in *Les dynamiques du droit européen en début de siècle. Etudes en l'honneur de Jean-Claude Gautron*, Paris, Pedone, 2004, p.69-82
- *La décision du Conseil constitutionnel relative au traité établissant une Constitution pour l'Europe est-elle une grande décision ?*, *JCP A*, 17 janvier 2005, n°1025.
- *Quelles sanctions pénales pour les pollueurs des mers ?*, in L. Grard (dir.), *L'Europe des transports*, Paris, La Documentation française, 2005, p.767-773.

- Note sous CJCE, 19 octobre 2004, *Kunqian Catherine Zhu et Man Lavette Chen c/ Secretary of State for the Home Department*, aff. C-200/02, RAE, 2003-2004/4, p.673-680.
- *Le dépassement du caractère national de la juridiction administrative française : le contentieux Schengen*, Droit administratif, n°5, mai 2005, p.7-11.
- *L'assise territoriale de la puissance publique à l'épreuve de la construction communautaire*, in Philippe Raimbault (dir.), *La puissance publique à l'heure européenne*, Paris, Dalloz, 2006, p.161-171
- *Le juge des référés face au droit communautaire. Note sous CE, ord., 18 octobre 2006, Mme Djabrailova*, AJDA, n°42, 2006, p.2352-2356
- *Espace de liberté, de sécurité et de justice (chronique pour l'année 2004)*, Annuaire de droit européen 2004, Bruxelles, Bruylant (à paraître).
- *Acte administratif transnational et droit communautaire*, in Jean-Bernard Auby et Jacqueline Dutheil de la Rochère (dir.), *Droit administratif européen*, (à paraître).
- *Accords de Schengen*, fasc. Jurisclasseur Europe (à paraître).
- *Article 53.1*, in Conac, Luchaire et Prétot dir., *Commentaire de la constitution du 4 octobre 1958*, Paris, Litec (à paraître)

En collaboration avec le professeur Fabrice Melleray :

- *Le champ d'application matériel, limite à la primauté du droit communautaire ?*, in *De nouvelles frontières pour le droit communautaire ? La question du champ d'application*, Colloque de La Rochelle, 25 avril 2003, sous la direction du professeur Hélène Gaudin, RAE, 2003/2004, n°1, p.23-36.
- *Applicabilité des normes internationales*, Jurisclasseur administratif, fasc. 20, 2004 (27p.)
- *Sources internationales et hiérarchie des normes*, Jurisclasseur administratif, fasc. 21, 2004 (17p.)
- *Application des normes internationales*, Jurisclasseur administratif, fasc. 22, 2004, (22p.)
- Note sous CC, 10 juin 2004, AJDA, juillet 2004

En collaboration avec le professeur Olivier Dubos :

- *Les actes communautaires d'exécution*, in Jean-Bernard Auby et Jacqueline Dutheil de la Rochère (dir.), *Droit administratif européen*, (à paraître).
- 2004, 2005, 2006 et 2007 : contributions à la Chronique Europe du JCP A dirigée par le professeur Dubos.

- Catherine Gauthier

- « Les collectivités locales et la Convention européenne des droits de l'homme », *Droit administratif*, n°5, 2003, pp.9-14.
- 2004, 2005, 2006 et 2007 : contributions à la Chronique Europe du JCP A dirigée par le professeur Dubos.

- Jean-Claude Gautron

- *Droit européen*, 11^{ème} édition, 2004, Dalloz, 400 pages.
- *Fédéralisme fiscal et fédéralisme budgétaire, d'un mythe à l'autre*, in *Mélanges en hommage à Guy Isaac*, Presses de l'Université des Sciences Sociale de Toulouse, 2004, tome 2, p. 877-889.
- *L'Europe et les pays en développement*, Notices, La documentation française, 2004, pp.130-137.
- *Le champ d'application du droit communautaire* (rapport de synthèse), journée CEDECE, La Rochelle, 2003, *Revue des Affaires européennes*, 2003-2004/1, pp. 109 et suiv.
- *Remarques sur une continuité : le développement constitutionnel du Parlement européen*, in *Mélanges en l'honneur du Professeur Lavroff*, Dalloz, 2004, pp. 171-187,

- *Traité ou Constitution ?* Revue de la Faculté de Droit de l'Université de Lisbonne, 2004, p. 10-25.
- *L'élargissement de l'Union européenne* (rapport de synthèse), colloque CEDECE, Besançon, La Documentation française, 2005.
- *L'enseignement du droit européen en France*, Revue des affaires européennes 2005/1, p. 9-15,
- *La constitution européenne, sur le principe de primauté*, Colloque et journée de l'AFC, in Constitution et construction européenne, p. 159 à 177/185 à 191, Dalloz 2006.
- *La constitution européenne*, colloque de l'AFC, 2004, (conclusions), à paraître.
- *Droit européen*, 12^{ème} édition, 2006, Dalloz, 400 pages.
- *La « constitution européenne » : une Constitution ?*, in Constitution et construction européenne, dir. : B. Mathieu et alii), Dalloz 2006.
- La communauté doctrinale, à paraître.
- *Le principe de protection de la confiance légitime*, in Mélanges en l'honneur du Professeur Jean Raux, à paraître.

- Loïc Grard

- *"Agences de régulation et droit européen"*, Première journée Jean Monnet de droit communautaire de l'économie, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 20 février 2004
- "Les petits Etats et la constitution européenne" Annales d'études européennes de l'Université de Louvain 2003/2004, volume 7, pp. 83-99.
- *"Le développement des réseaux européens d'autorités en droit public des affaires : vers de nouveaux circuits de régulation sur le marché unique"*, Etudes en l'honneur de Jean-Claude Gautron, Les dynamiques du droit européen en début de siècle, Pedone, 2004.
- "L'interrégulation pour accompagner la libéralisation de l'énergie et des télécommunications", La Semaine Juridique, entreprise et affaires, cahier de droit de l'entreprise n°2/2004, 6 mai 2004, p.11.
- "Les accords de ciel ouvert. Vers un ordre juridique aérien international "post-bermudien". Bientôt un ordre juridique "post-bilatéral"", Revue Française de Droit Aérien et Spatial, n°2/2004.
- "La Constitution Européenne de bonnes raisons de dire non au non", Politeia, n° 6/2004, p. 513.
- "L'Union Européenne et le service public, aéronefs et navires dans le même bateau", Droit maritime Français, octobre 2005, p.830.
- *"L'Europe des transports"*, colloque CEDECE, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 7 et 8 octobre 2004, publication documentation française, coll. Travaux de la CEDECE, oct. 2005
- "Le droit européen des transports, une référence pour le service public en environnement de concurrence", Cahiers de Droit Européen, n° 2/2005.
- "La personnalité internationale de l'Union Européenne après l'échec du traité établissant une constitution pour l'Union européenne", RGDIP 2005.
 - "L'Europe des transports", Jurisclasseur transport 2005
 - "Commentaire articles 443, 444, 445 du projet de traité établissant une constitution pour l'Europe", Bruylant 2005
 - "Commentaire articles 15 et 17 du projet de traité établissant une constitution pour l'Europe", Litec 2005
- *"Le transport aérien"*, dictionnaire JOLY Communautaire, 1995, 71 pages. Refonte 2005
- « *Les transports routiers* », dictionnaire JOLY Communautaire 2004, (en préparation)
- *"Aides d'Etat, le régime juridique"* Jurisclasseur (à paraître)

- Sandrine Sana Chaillé de Néré

- Commentaire *Avlis-Jelhum* Cass. Com, 8 octobre 2003 – 1° civ., 16 mars 2004 Clunet 2004, p. 1187
- Commentaire, Cour d'appel Aix en Provence, 14 décembre 2004, navire *Metin Ka* : DMF, 2005, p. 293
- Cour d'appel de Rouen, 9 septembre 2004, navire *Hornsea*, *Sur la loi applicable en cas d'avarie après déchargement et avant livraison : petit exercice de droit international privé*. DMF, 2005, p. 851
- Fascicule Jurisclasseur : *La responsabilité contractuelle en droit international privé*, novembre 2005
- Commentaire Cass. Soc., 28 juin 2005, *Société Taiphon*: Clunet, 2006, p. 616.
- *Accident de la circulation, indemnisation des victimes et élément d'extranéité : mobilisation générale pour les techniques de droit international privé*. Mélanges en l'honneur d'Hubert Groutel, Litec, 2006, p. 415.

- David Szymczak

- La Convention européenne des droits de l'Homme et le juge constitutionnel national, Bruylant (à paraître) « article II-112 » et « article II-113 », in O. Dubos (dir.), *Commentaire du traité établissant une Constitution pour l'Europe* (à paraître)
- « Epilogue à Strasbourg dans la guerre des brasseurs » ? (obs. sous l'arrêt de la Cour EDH du 11.10.2005, *Anheuser-Busch Inc. c/ Portugal*), *Revue de droit rural*, n°341, 2006, pp. 22-23
- « Aperçu des évolutions récentes du droit constitutionnel européen » *Annuaire de droit européen*, Vol. I-2003, Bruylant, Bruxelles, 2005, pp. 785-819 « La Cour européenne des droits de l'Homme et le contrôle des actes d'application du droit communautaire », (obs. sous l'arrêt *Bosphorus Hava c/ Irlande* du 30.06.2005), *J.C.P.A.* n°37, 12.09.2005, pp. 1367-1371
- « Les régions, avenir de l'intégration européenne ? », *J.C.P.A.* n°16, 18.04.2005, pp. 674-675
- 2004, 2005, 2006 et 2007 : contributions à la *Chronique Europe du JCP A* dirigée par le professeur Dubos.

- Annie Tounepiche

- « Article I-49 » et « Article II-103 », O. Dubos (Dir) *Commentaire du traité établissant une Constitution pour l'Europe*, à paraître
- « L'évolution du cadre financier de l'Union européenne », *Revue Europe*, octobre 2005, p.6.
- « L'entraide policière et les infractions routières » in *L'Europe des transports* sous la direction de L. Grard, La Documentation française, septembre 2005.

Centre de documentation et de recherche européennes (CDRE), Université de Pau et des pays de l'Adour

- Henri Labayle

- *"L'Union européenne et l'immigration : une véritable politique commune ?"*, Mélanges en l'honneur de Franck Moderne, Dalloz, Paris, 2004 p.1217
- *"La politique extérieure de l'Union européenne en matière de Justice et d'affaires intérieures : chimère ou réalité ? "*, Mélanges en l'honneur de JC Gautron, Pédone, 2004, p.681
- *"La Cour de justice des Communautés et la modulation des effets de sa jurisprudence : autres lieux ou autres mœurs ? "* RFDA 2004 p.663

- *"La cohérence institutionnelle de l'espace judiciaire européen, propos introductifs"*, in *Quelle cohérence pour l'espace judiciaire européen ?*, Faculté Jean Monnet, Dalloz, 2004 p.15
- *"Le bilan du mandat de Tampere et l'Espace de liberté, sécurité et justice"*, Cahiers de droit européen, 2004 p.591
- *"La Constitution française à l'épreuve du traité établissant une Constitution pour l'Europe"*, en collaboration avec JL Sauron, RFDA 2005 p.1
- *"L'Espace de liberté, sécurité et justice dans la Constitution pour l'Europe"*, RTDE 2005 p.437
- *"Perspectives d'un droit commun pour la coopération transfrontalière des collectivités territoriales en Europe"*, Mélanges en l'honneur de Jean Claude Douence, Dalloz, 2005 pp.245-266.
- Code de droit pénal de l'Union européenne, *en collaboration avec A. Weyembergh, Bruylant 2005*
- La politique européenne de l'asile et de l'immigration, bilan critique après le traité d'Amsterdam, *Actes du colloque Odysseus organisé à l'Assemblée nationale, Bruylant 2005*
- Code de droit de l'immigration de l'Union européenne, *en collaboration avec P. de Bruycker, Bruylant, 2005 (à paraître)*
- *"L'espace de liberté, sécurité et justice dans la Constitution pour l'Europe"*, in *Traité établissant une Constitution pour l'Europe, commentaire article par article, Tome I, Bruylant, 2006 (à paraître)*
- *"Architecte ou spectatrice ? La Cour de justice dans l'Espace de liberté, sécurité et justice"*, RTDE 2006 n°1 p.3
- *"L'abolition de la peine capitale entre exigences constitutionnelles et mutations européennes"*, RFDA 2006 p.1
- *"L'ouverture de la jarre de Pandore, réflexions sur la compétence de la Communauté en matière pénale"*, CDE 2006 (à paraître)
- *"Droits de l'Homme et sécurité intérieure : l'équation impossible"*, Revue des Affaires européennes 2006 (à paraître)
- *"Le juge dans l'Espace de liberté, sécurité et justice"*, Union des Avocats européens, Colloque de Côme, Bruylant (à paraître)
- *"La diversité des sources du droit à mener une vie familiale normale"*, in *Le droit de mener une vie familiale*, Dalloz (à paraître)
- *« Le droit des étrangers à mener une vie familiale normale, regards croisés du droit interne et du droit européen »*, RFDA 2007 (à paraître)

- Yves Pascouau

- Fascicule "Politique européenne d'asile et d'immigration", Dictionnaire permanent droit des étrangers, Editions Législatives, Paris, 2004.
- Collaborateur au bulletin mensuel du Dictionnaire permanent droit des étrangers, Edition Législatives, Montrouge, depuis 2005.
- "Rapport français sur la transposition de la directive 2001/51/CE du Conseil du 28 juin 2001 visant à compléter les dispositions de l'article 26 de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985", in *CARLIER J.-Y. & DE BRUYCKER P.* (sous la direction de) "Immigration and Asylum Law of the EU: Current Debates / Actualité du droit européen de l'immigration et de l'asile", BRUYLANT, Bruxelles, 2005, 681 p., pp. 447-462.

- Maiténa Poelemans

- "La sanction dans l'ordre juridique communautaire", Bruylant et LGDJ, 2005
- "Code de droit pénal de l'Union européenne" (collaboratrice), Bruylant, 2005

- "L'exécution des décisions de sanctions pécuniaires : un pas vers la reconnaissance mutuelle", *Revue Europe*, juillet 2005

Institut d'études démographiques de l'Université Montesquieu Bordeaux IV (IEDUB)

- Christophe Bergouignan

- « Rôle des migrations dans l'évolution des populations », in *Documents, revue des questions allemandes*, 2005-3, pp 77-83.
- « Demographie und Migration in Deutschland und Frankreich », in *Dokumente, zeitschrift für den deutsch-französischen dialog*, 2005-5, pp 42-49.
- « Vieillissement national et hétérogénéité territoriale des compositions par âge », in *Vieillissement et Territoires*, Ellipses, 2005, pp 121-138.
- « L'évolution de la population de la France depuis 1946 : tendances et perspectives », in *La population de la France, évolutions démographiques depuis 1946*, CUDEP, 2005, pp 49-76.

Science politique. Relations internationales. Territoires (SPIRIT), Institut d'études politiques, Bordeaux

- Raoul Magni-Berton

- "The Media Coverage and the Vote in the European Parliamentary Elections in France", Maier M., Tenscher J. (eds.) *Campaigning in Europe - Campaigning for Europe*, London, Lit Publishers (avec J. Gerstlé et C. Piar), 2005
- « Actions gouvernementales, popularité et polarisation politique : une étude comparée », *Revue française de science politique*, n° 53, 6, 2003
- Publication de l'essai *La misère des intellectuels*, Paris, L'Harmattan, 2003 (avec D. Rios), 2003

- Marion Paoletti

- « Le Sénat et la démocratie locale », *Pouvoirs Locaux*, 2004
- « La mise en œuvre de la loi du 6 juin 2001 », *Territoires*, janvier 2006.
- « Le référendum local en France : un état des lieux en 2006 », Document d'études, *La Documentation Française*, 2006
- La démocratie locale dans la Sixième République, Editions Odile Jacob, à paraître 2006 (directeurs de collection : Bastien François et Thomas Clay)

Centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale (COMPTRASEC), Université Montesquieu Bordeaux IV

- Philippe Martin

- "La previdenzia sociale complementare in Francia", in *La Previdenzia Complementare nella prospettiva comunitaria e comparata*, a cura di G. LOY e P. LOI, Ediesse, 2004, pp. 147-171.
- « Protection du travailleur et régulation de la concurrence. La problématique du temps de travail dans les transports routiers », in *L'Europe des transports*, Actes du colloque CEDEC des 7-8 octobre 2004, s. la dir. de L. Grard, La documentation française, 2005, pp. 191-215.
- *Le risque vieillesse en Europe : quels droits, quelles protections*, Rapport de recherche pour la MiRE, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, juin 2005, 263 p.
- "Employee benefit plans in Europe: a fragment or a vehicle of social protection ?", *International Social Security Review*, 1/2005, p. 23.
- « Social Protection in Europe : What Model, What Rules ? The topic of the pension reforms », *Managerial Law*, Vol. 47, n° 6/2005, pp. 259-273.

Laboratoire d'analyse et de recherche économiques - Economie et finances internationales (LARE-EFI), Université Montesquieu Bordeaux IV

- Sophie Brana

- "La propagation des crises financières dans les pays émergents : la contagion est-elle discriminante ?", *Economie Internationale*, La revue du CEPII, n° 103, troisième trimestre, 2005, 73-96.
- *Comptabilité Nationale. Travaux dirigés*, deuxième édition, collection *ECO SUP*, Dunod, 2006, 232p.
- *La Monnaie*, deuxième édition, collection *Les Topos*, Dunod, 2006, 128p.

- Pascal Cassagnard

- "A useful graphical method under Cournot competition", *Economics Bulletin*, Vol. 3, n°13, 2003, pp. 1-5.
- "Politiques commerciales, mode de concurrence et activités de R&D incertaine", *Economie Appliquée*, LVI, n°2, 2003, pp. 7-40.

- Kauffmann Pascal

- *Intégration européenne et régionalisme dans les pays en développement*, l'Harmattan, 2004.
- "L'euro et la construction européenne", dans *Les dynamiques du droit européen en début de siècle*, Pédone, 2004.

Tide

- Carmela Maltone

- *Exil et Identité. Les antifascistes italiens dans le Sud-Ouest 1924-1940*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2006, p. 255.
- *Les exilés italiens en France et dans le Sud-Ouest: du refuge à l'action*, colloque octobre 2006, Sante Garibaldi. Bâtitseur de liberté (1885-1946), sous presse.
- *L'immigration italienne en Aquitaine. L'Etat des Sources*, sous presse

2 - Communications et conférences se rapportant au projet de Recherche

Centre d'études et de documentations européennes et internationales, Université Montesquieu Bordeaux IV

- Loïc Grard

- "Les accords de ciel ouvert", colloque Institut d'Etudes internationales et de développement Université de Toulouse 1, 2 avril 2004 (Rev. Fr. Dr. Aérien et spatial 2004)
- "La protection européenne du consommateur européen", Third Annual European Energy and Transport conference, Commission européenne DG TREN, Luxembourg, 4-5 mai 2004.
- "La codification en droit européen", colloque bicentenaire du code civil, Bordeaux, 18,19 juin 2004, *Economica* 2005.
- "Synthèse des travaux", colloque Sécurité et Sûreté aériennes, Paris V René Descartes, 18 janvier 2005, L'Harmattan, coll. Droit de la sécurité et de la défense, 2005
- "L'Union Européenne et le service public", colloque L'eau et le Vin, Montesquieu-Bordeaux IV, 8 juin 2005, DMF oct. 2005, p. 830.

- “*Les valeurs actuelles de l’Union Européenne*”, colloque Jeunes européens, Bordeaux 17 sept. 2005.
- “*Les relations entre le Médiateur européen et les médiateurs nationaux*”, colloque Le Médiateur européen bilan et perspective, Université Robert Schuman, Strasbourg, 28 octobre 2005.

- Sandrine Sana Chaillé de Néré

- *La vente internationale de marchandises*
Conférence à l’Université de Tlemcen (Algérie) le 16 avril 2004
- *Le divorce et l’intérêt de l’enfant en droit international privé*
Conférence à l’Ecole Nationale de la Magistrature, le 21 novembre 2004.
- *Le droit international des enfants et des femmes,*
Conférence Université Bordeaux IV – Unicef, le 26 novembre 2004.

Centre de documentation et de recherche européennes (CDRE), Université de Pau et des pays de l’Adour

- Henri Labayle

- “*Le rapport Stasi et la laïcité en droit français*”, Université du Pays basque, Bilbao, mai 2004
- “*L’évolution du droit pénal supranational : une comparaison entre le droit international pénal et le droit pénal européen*”, Conclusions générales in Institut Universitaire Européen, Colloque international, Florence, mai 2004
- “*Existe-t-il une politique commune de l’immigration ?*”, Rapport général introductif, in Congrès Odysseus, Assemblée nationale, Paris, juin 2004
- “*L’immigration, un défi pour le droit international ?*”, Conclusions générales in Société italienne pour le droit international, IX^o Congrès international, Rome, juin 2004
- “*La cohérence institutionnelle de l’espace judiciaire européen, propos introductifs*”, in Quelle cohérence pour l’espace judiciaire européen ? Faculté Jean Monnet, Sceaux, juin 2004
- “*La Constitution européenne et la sécurité intérieure en Europe*”, Université Juan Carlos, Madrid, janvier 2005
- “*La primauté du droit de l’Union*”, in Table Ronde de l’Annuaire de droit européen, Université de Paris II, janvier 2005
- “*Le contrôle juridictionnel de la confiance mutuelle*”, in La confiance mutuelle au sein de l’Espace pénal européen, Présidence Luxembourgeoise de l’UE, Luxembourg, mars 2005
- *Le droit au regroupement familial dans le droit de l’Union*, Université de Leyde, Faculté de droit, mai 2005
- *Le droit pénal européen depuis Maastricht, aperçu critique*, Université de Paris II, Institut de Criminologie, novembre 2005,
- “*Le bilan de l’Espace de liberté, de sécurité et de justice en matière pénale*”, in Université de Catane, *La recherche d’un équilibre entre liberté et répression dans l’Union*, Catania, 2005 (à paraître)
- “*Quel droit pour la coopération transfrontalière en Europe*”, Colloque Renti, Bayonne, 2005, Bruylant
- *L’Etat et la coopération transfrontalière*, Rapport de synthèse, Colloque Renti, Madrid, 2006 (à paraître)
- Rapport de synthèse in *Les collectivités locales et l’Union européenne*, Perpignan, RAE 2007 (à paraître)

- Yves Pascouau

- Conférence intitulée "Politique européenne d'immigration et relations extérieures" réalisée lors du cours d'été "Droit et politique de l'immigration et de l'asile dans l'Union européenne" organisé par le réseau académique d'études juridiques sur l'asile et l'immigration en Europe " ODYSSEUS", ULB, Bruxelles, Juillet 2004.
- Conférence intitulée "La politique européenne de visa et d'immigration" à l'intention de fonctionnaires polonais, organisée par le Centre des Etudes Européennes de Strasbourg en collaboration et pour le compte de l'Institut européen de Łódz (Pologne), Novembre 2004.
- Conférence et table ronde portant sur "La politique européenne commune d'immigration et d'asile" dans le cadre de la formation aux affaires européennes de fonctionnaires ukrainiens, organisées par le Centre des Etudes Européennes de Strasbourg et l'Académie nationale d'administration publique de Kiev (Ukraine), Novembre 2004.
- Conférence intitulée "Politique européenne d'immigration et relations extérieures" réalisée lors du cours d'été "Droit et politique de l'immigration et de l'asile dans l'Union européenne" organisé par le réseau académique d'études juridiques sur l'asile et l'immigration en Europe " ODYSSEUS", ULB, Bruxelles, Juillet 2005.
- Conférence intitulée "The European visa policy in the wake of the renewed external policy in the field of asylum and migration", 3ème rencontre des jeunes chercheurs en droit de l'asile et de l'immigration, Université de Gérone, Espagne, novembre 2005.
- Conférence intitulée "Politique européenne d'immigration et relations extérieures" réalisée lors du cours d'été "Droit et politique de l'immigration et de l'asile dans l'Union européenne" organisée par le réseau académique d'études juridiques sur l'asile et l'immigration en Europe " ODYSSEUS", ULB, Bruxelles Juillet 2006.
- Conférence intitulée "Presentation of the reception conditions directive", présentée lors du Regional Meeting of Managers of Reception Facilities for Asylum Seekers, organisé dans le cadre du Söderköping Process sous l'égide de la Commission européenne, du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies, de l'Organisation Internationale des Migrations et du Swedish Migration Board, 7-8 septembre 2006, Minsk, Belarus.
- Session de clôture du congrès portant sur l'amélioration des conditions d'accueil en vue du système européen d'asile commun, 5^{ème} Congrès des juristes spécialistes des questions d'immigration et d'asile en Europe "Les conditions d'accueil des demandeurs d'asile dans l'Union européenne. Une étude comparative de la mise en œuvre de la directive du 27 janvier 2003 par les Etats membres", Réseau ODYSSEUS, UNHCR, Commission européenne, Bruxelles, septembre 2006, Université Libre de Bruxelles.

Institut d'études démographiques de l'Université Montesquieu Bordeaux IV (IEDUB)

- Christophe Bergouignan

- 2006, « Les migrations en France métropolitaine : Tendances et perspectives » in *Cohésion économique et sociale de l'espace Euro-méditerranéen*.
- 2006, « Le rôle des migrations dans l'avenir démographique de l'espace Euro-méditerranéen » in *Cohésion économique et sociale de l'espace Euro-méditerranéen*.
- 2005, « 2005, Odyssée du vieillissement - du phénomène mondial aux situations infra-nationales : le Québec et l'Aquitaine » in *Vieillesse, santé et société : défis et perspectives*.
- 2004, « L'impact des migrations sur la dynamique des populations enfantines locales », in *Le renouvellement des populations*, CUDEP, PUF, sous presse.

- 2004, « L'impact des migrations sur la composition par âge des populations régionales », in *Le renouvellement des populations*, CUDEP, PUF, sous presse.

Laboratoire d'analyse et de recherche économiques - Economie et finances internationales (LARE-EFI), Université Montesquieu Bordeaux IV

- Sophie Brana

- 2006 : "Capital requirement and financial crisis: the case of Japan and the Asian crisis", présenté aux 23èmes Journées Internationales d'Economie Monétaire et Bancaire, Lille, juin.
- 2005 : "Currency Board et contrainte de financement : le cas de la Bulgarie", présenté à la 8^{ème} conférence internationale "Countries in transition : experiences and challenges of European Union membership", Sofia, novembre.
- 2004 : "Les facteurs de propagation des crises financières : la crise asiatique a-t-elle été discriminante ? ", écrit avec D. Lahet, présenté aux Journées de Recherche du GDR Economie monétaire et financière, « Les Crises financières internationales », Orléans, mai.

Votre équipe et celles participant au projet, a-t-elle déjà bénéficié de financement de la Région lors des 5 dernières années ?

Prière de fournir un tableau avec le nom du projet et du porteur, l'année d'obtention, le montant et la durée.

▪ **CRDEI : Négatif**

▪ **CDRE : Positif**

Nom du projet : Développement et soutien des moyens documentaires et éditoriaux des centres de recherche en Droit, Sciences politiques, Economie et Gestion de l'Université de Pau et des pays de l'Adour

Porteur du projet : Service commun de la documentation de l'Université de Pau et des pays de l'Adour

Année d'obtention : 2006

Montant : 84 000 euros

Durée : 3 ans

▪ **LARE-EFI : Négatif**

▪ **IEDUB : Négatif**

▪ **SPIRIT : Positif**

Nom du projet : Les députés européens

Porteur du projet : SPIRIT

Année d'obtention : 2004

Montant : 50000 euros

Durée : 3 ans

- **TIDE : Positif**

Nom du projet : Nouveaux affects identitaires. Constitution et mise en cause de l'idée nationale en Europe.

Porteur du projet : J-P Revauger

Année d'obtention : 2004

Montant : 47000 euros

Durée : 4 ans

Nom du projet : La gouvernance des marges de l'Union européenne. Modalités et perspectives de la politique européenne de voisinage.

Porteur du projet : G. Lepasant

Année d'obtention : 2006

Montant : 48000 euros

Durée : 3 ans

- COMPTRASEC : Positif

Nom du projet : Dispositifs et acteurs de l'insertion professionnelle : quelles coopérations transfrontalières ? Projet Aquitaine Euskadi

Porteur du projet : Philippe Martin

Année d'obtention : 2006

Montant : 8000 euros

Durée : 2 ans

Nom du projet : Les modes négociés de règlements des différends sociaux dans les entreprises privées

Porteur du projet : F. Petit

Année d'obtention : 2003

Montant : 14000 euros

Durée : 4 ans